



Quelle permanence téléphonique avez-vous?

Par **matou**, le **12/09/2008** à **18:03**

Bonjour,
Je suis en charge de trouver une permanence téléphonique pour mon cabinet.
Après une grosse sélection des sociétés de permanence (beaucoup sont des usines, sans sens réel du client), j'en ai contacté une: Convergence-online. Ils me paraissent sérieux, et disent qu'ils travaillent quasiment exclusivement avec les avocats. C'est pourquoi je voudrais vos avis.
Est-ce que certains d'entre vous utilisent les services de Convergence, et êtes-vous satisfaits?
Leur site: <http://www.convergence-online.com>
Merci pour vos témoignages !

Par **ariane**, le **13/09/2008** à **18:00**

Bonjour ..
Mais pourquoi ne pas confier cette tâche à un call offshore tout simplement .
Vous allez me dire peut être qu'il manque de compétence ou bien d'elocution etc ...
Je vous répond par une simple phrase : "Demandez-le à canal+ , wanadoo , bouygues , 3suisses , la redoute , noos , HP France

Par **matou**, le **22/09/2008** à **19:10**

Merci pour votre réponse! Et pour votre humour!
En fait, je suis en plein essai à Convergence, et suis pour le moment très satisfaite. Donc....
Merci encore!

Par **airfrancenico**, le **18/11/2008 à 15:55**

Bonjour tout le monde,rnrnDans mon Groupe (Compagnie aérienne française) ils utilisent le service de la Société xxxx.rnC'est vraiment super ! Lorsque je ne suis pas à mon bureau, les standardistes répondent en mon nom et me retransmettent mes messages directement par mail ou SMS lorsque c'est urgent.rnEn plus ils connaissent mes appelants puisque tout est sauvegardé, l'autre jour ma femme m'a dit super tu as une nouvelle Assistante !nC'est le top plus peur de louper un appel ! Et en plus il y a du sourire !rnLe tout du lundi au samedi de 7h à 22h !rnLeur site : xxxxrnrnA+ rnNico,

Par **ledirvit**, le **17/03/2009 à 17:37**

Message faisant suite aux propos dithyrambiques de Nico sur la société xxxx (secrétariat téléphonique en sous traitance externalisée).rnrnJe voudrais modérer votre enthousiasme sur cette société, quand on sait qu'elle recrute en permanence des collaborateurs : voir la rubrique recrutement sur son site xxxxx (effectif de 0 à 5 personnes selon le site société.com, soit, jusqu'à 3 employés en plus des deux fondateurs).rnrnTout n'est pas si merveilleux dans le meilleur des mondes. rnMalgré l'affichage de collaborateurs en CDI comme annoncé sur son site, elle est capable de recruter dans la précarité d'un CDD sur un remplacement d'un mois et demi qui s'est avéré à la fois utile et efficace, puis de promettre un CDI, après évaluation très positive (peut être s'agit-il de la "nouvelle assistante" que vous évoquiez, Nico !).rnrnNaturellement en cas de CDD pour remplacement, même en absence de retour de la personne remplacée, l'été, période de sous charges, c'est sans CDD (Ah bon, on ne mange pas l'été ? Il faut pour ça, attendre la rentrée, la reprise, la fin de la crise, etc.).rnrnEnsuite, passons à la promesse d'embauche : en fait de CDI, c'est un nouvel essai de deux mois dans la précarité d'un CDD. Puis un licenciement à l'issue d'un mois. C'est à ce prix qu'on se revendique de l'excellence aujourd'hui dans les entreprises qui se réclament d'une image jeune et innovante à grand renfort de nouvelles technologies. rnrnLe personnel y est une simple variable d'ajustement. Seul compte le chiffre d'affaires. rnrnEt même si cela doit briser des vies, on n'hésite pas à jeter, comme un kleenex usagé, une mère de famille qui a donné le meilleur d'elle-même, sans indemnité ni réparation du profond préjudice moral causé, après les attentes légitimes que cet emploi avait suscité.rnrnNe nous leurrions pas : Les calls centers et autres secrétariats offshore contribuent à la dérèglementation du travail. Faire appel au secrétariat offshore, c'est contribuer à la casse de l'emploi. En outre, on peut y soupçonner un recrutement discriminatoire : à technologie jeune, voix jeunes et personnel jeune et surtout au téléphone, c'est tellement mieux une voix féminine.rnrnLa communication super positivée de cette branche d'activité (voir le contenu du site) ne doit pas servir à masquer le bilan social désastreux de ce secteur. Et on a du mal à croire que leur gestion des ressources humaines ne produise pas des effets négatifs sur la qualité du service au client dont on se réclame tant. rnrnMais, vous n'êtes pas obligé de me croire ...rnrnDirvit.

Par **frog**, le **17/03/2009 à 17:55**

[citation]Ne nous leurrions pas : Les calls centers et autres secrétariats offshore contribuent à

la dérèglementation du travail. Faire appel au secrétariat offshore, c'est contribuer à la casse de l'emploi.[/citation]
Tout comme acheter des Nike et tous les autres produits non fabriqués en France...[citation]
En outre, on peut y soupçonner un recrutement discriminatoire : à technologie jeune, voix jeunes et personnel jeune et surtout au téléphone, c'est tellement mieux une voix féminine.[/citation]
Il suffit de connaître un peu le milieu de la radio pour savoir à quel point l'âge qu'on se fait à partir de la voix des gens trompe. ;-)[citation]
Le personnel y est une simple variable d'ajustement. Seul compte le chiffre d'affaires.[/citation]
Mais, vous n'êtes pas obligé de me croire ... [citation]
La discussion initiale portait sur la qualité du service, pas sur la façon dont sont traités les employés. Si ce n'est certes pas réjouissant de savoir que dans cette branche aussi certains connaissent des difficultés, ce n'est pas pour autant antinomique avec ce qui s'est dit plus haut.

Par **matou**, le **17/03/2009** à **17:56**

Malheureusement, ce que vous dites est bien vrai...[citation]
C'est pourquoi Convergence préfère rester une petite société... et... garder ses assistantes! [citation]
Sur 4 assistantes, 2 ont respectivement 10 et 15 d'ancienneté! Elles sont bien chez nous, et sont heureuses de faire partie d'une petite famille. Bien entendu, leurs efforts sont régulièrement récompensés.[/citation]
Mais j'ai oublié de préciser le principal: nous ne sommes pas un call-center! Juste une petite permanence téléphonique à taille humaine, basée à Paris, avec des assistantes qualifiées et compétentes.[/citation]
<http://www.convergence-online.com>

Par **frog**, le **17/03/2009** à **18:34**

[citation]
Je suis en charge de trouver une permanence téléphonique pour mon cabinet.
[/citation]
[citation]
nous ne sommes pas un call-center![/citation]
Un coup t'as un cabinet, et quelques messages plus tard tu as une société d'assistantes ? C'est marrant ça...

Par **ledirvit**, le **17/03/2009** à **18:46**

Citation
« La discussion initiale portait sur la [s]qualité du service[/s], pas sur la façon dont sont traités les employés. »
Réponse : On a du mal à croire que leur gestion des ressources humaines ne produise pas des effets négatifs sur la qualité du service au client dont on se réclame tant.
Dirvit

Par **ledirvit**, le **05/04/2009** à **04:12**

Certes, la discussion initiale portait sur la qualité du service, et non sur la façon dont sont traités les employés. [citation]
Et la manière dont sont traités les salariés des standards externalisés et autres calls centers vous apparait donc seulement " pas réjouissante " et ne serait pour autant pas antinomique avec le degré de satisfaction des clients des officines de standards externalisés. [citation]
Open space, communications écoutées, travail sous tension permanente,

chaque minute doit être productive et rentable, combien de temps tiennent les employés dans de telles conditions de stress : voir le turn over que connaissent ces sociétés où l'employé se trouve souvent très isolé face à un patronat qui utilise toutes les ficelles (horaires soit disant variables, mais pour une plus grande disponibilité à l'entreprise, sous couvert de relations sociales modernes, et de GRH dynamique, relations confuses mêlant chantage affectif et pression constante masquée sous une apparente bienveillance, recherche de l'adhésion de tous au service, quand les résultats profitent aux seuls patrons face à des employés isolés et sans organisation collective.)

Ces nouvelles formes de travail qui font reculer la réglementation de plusieurs siècles n'intéressent même pas les organisations professionnelles de salariés, ni la médecine du travail dans son rôle de prévention des accidents et de la dégradation de la santé consécutive aux conditions de travail.

Quand à dire que ces conditions ne seraient pas antinomiques avec la qualité de service, regardez simplement la qualité des productions des ateliers clandestins dans la confection et leur conditions de travail. Vous avez dit pas antinomique ?

Recourir à ces sociétés, c'est finalement accepter la déréglementation du travail, refuser l'expression et la participation des salariés dans l'entreprise, cautionner le recul social au seul nom du marché. On voit les résultats dans l'actuel démantèlement de l'économie quand seul le marché gouverne les relations humaines. Et le pire est encore à venir.

Mais vous n'êtes pas obligé de me croire ...

Dirvit.

Par **setti**, le **14/03/2011 à 15:48**

Créée depuis 1995, la société SETTI Ltd, implantée à Saint Agathon, est spécialisée dans le conseil et la saisie informatique. Nous répondons déjà à une demande dans le secteur du télésecrétariat et de la permanence téléphonique.

Forts de cette expérience et disposant déjà du personnel compétent et disponible, nous sommes en mesure de vous proposer différents services :

- Transfert de votre ligne pour 1 heure, 1 journée, un mois la durée de vos congés, voir plus
- Réponse personnalisée de vos appels et gestion de votre agenda
- Appels téléphoniques reçus 1 €
- Frappe de vos documents, devis, factures**
- Domiciliation et tout autre service adapté à votre demande, vos besoins.

Télésecrétariat, tarif de base H.T à l'heure 25 €

N'hésitez pas à contacter Aurélie, pour de plus amples renseignements au 02-96-44-09-09 ou à consulter notre site www.callcenter-setti.com